



AVIS DE COURSE

Coupe Sarthe Dériveurs IMR et IGR Critérium Jeunes IPR Dimanche 6 octobre 2024 Espace de Loisirs Lac des Varennes 72340 Marçon Ecole de voile de Marçon Coupe Sarthe Grade 5B

1 **REGLES**

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2021/2024
- les règlements départementaux de la Coupe Sarthe et Critérium jeunes 2023-2024 1.2
- 1.3 - les règlements fédéraux

2 **PUBLICITE DE L'EPREUVE**

2.1 Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- L'épreuve est ouverte à tous les bateaux dériveurs en intersérie : IPR (Optimist et Open Bic), IMR et IGR. 3.1
- Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en ligne via ce formulaire ou sur le site du club www.cvmarcon.fr 3.2 et ce avant le mercredi 2 octobre 2024.

Une confirmation d'inscription aura lieu le matin de la régate.

- 3.3 Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - Soit la licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

5 **DROITS A PAYER**

Pas de droit à payer

8 **PROGRAMME**

- Confirmation d'inscription : Dimanche 6 octobre 2024 de 9h à 10h. 8.1
- Jour de course : 8.2

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
Dimanche 06/10/24	10h30	Inter series dériveurs IMR & IGR
Dimanche 06/10/24	10h30	Inter series IPR

Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h.



8.3



9 LIEU

L'emplacement de la zone de courses est la totalité du Lac

10 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions seront affichées le matin de la régate.

11 LES PARCOURS

Les parcours seront de types triangles ou autres parcours construits adaptés au lac

12 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

13 CLASSEMENT

- **13.1** 1 course devra être validée pour valider la compétition.
- **13.2** (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
 - **(b)** Quand 3 à 6 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
- 13.3 Le système de classement est le suivant : Système de Points a minima de l'annexe A.

Trois classements seront établis :

- Inter série petit rating < à 0,75
- Inter série moyen rating > à 0,75 et < à 0,90
- Inter série grand rating > à 0,90

Possibilité de regroupement en classement IND si nombre de bateau insuffisant dans chaque groupe (moins de 5 bateaux).

Le classement de chaque course sera effectué en temps compensé.

14 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre, ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

15 PRIX

Des prix seront distribués comme suit : coupes aux 1ers de chaque groupe

16 DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

17 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Le club au 06.31.26.34.32 ou par Courriel à centrenautique@cvmarcon.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION COUPE SARTHE DERIVEURS & CRITERIUM JEUNES

Date : 6 octobre 2024 Lieu : Lac des Varenne Autorité organisatrice :	s Marçon École de Voile de Marçon		
Numéro de voile	С	Classe	
	BARREUR	EQUIPIER	
NOM	BARREUR	EQUIFIER	
Prénom			
N° de licence			
Nom du club			
N° de club			
Date de naissance			
Téléphone portable			
Adresse mail			
aux risques inhérents à		le toute responsabilité les organisateurs quant entale ».	
	ATTESTATIO	N	
épreuve. Je certifie exacts les re Il appartient à chaque c	mettre aux règles de courses à la voile et à nseignements portés sur cette fiche. coureur, sous sa seule responsabilité, de dé pile de Marçon à utiliser sur tous supports le		
Signature du barreur :	S	ignature de l'équipier :	
« Lu et approuvé »		Lu et approuvé »	
Fait à le		ait à le	